

## **Rapport de la Commission financière Comptes 2007**

### **Membres de la commission**

Mmes et MM.	Katia Babey Falce Pierre-Alain Borel Didier Capit Annie Clerc-Birambeau Fabien Fivaz Pascale Gazareth Fabienne Girardin Laurent Iff	Philippe Lagger Jean-Charles Legrix Pierre-André Monnard Sylvia Morel Daniel Musy Alain Parel Marc Schafroth
Chef du service financier	René Barbezat	
Conseil communal	Laurent Kurth Jean-Pierre Veya Didier Berberat	Josette Frésard Pierre Hainard

### **Constitution du bureau**

Présidence :	M. Daniel Musy (PS)
Vice-présidence :	M. Marc Schafroth (UDC)
Rapporteur :	Mme Pascale Gazareth (POP)

### **Introduction**

La commission plénière a siégé les 17 mars et 7 avril.

Pour la première fois depuis de nombreuses années et après avoir traversé trois exercices particulièrement tendus financièrement, les comptes de la Ville de la Chaux-de-Fonds font état d'un résultat positif. Il y a naturellement là de quoi se réjouir largement, à peine deux ans après avoir failli se retrouver sous la tutelle de l'Etat. Se réjouir mais en gardant les pieds sur terre. Le résultat des comptes 2007 doit en effet pour beaucoup à la conjoncture extrêmement favorable que connaît l'industrie horlogère et les secteurs parallèles, qui se traduit pour la Ville par une hausse dépassant toutes les prévisions de l'impôt sur les personnes morales. La situation reste donc fragile, d'autant que les réformes structurelles menées depuis le début de la législature, si elles portent

leurs fruits, n'ont pas encore permis de résorber durablement le déficit structurel des finances communales. Le bouclage réalisé par le Conseil communal tient compte de ces bémols et se caractérise donc par une volonté de consolidation des efforts entrepris depuis 4 ans, partant de l'idée que l'objectif d'assainissement durable des finances communales est loin d'être atteint. Le résultat des comptes 2007 est donc positif, mais moins qu'il n'aurait pu l'être avec une analyse plus optimiste de la situation.

Partant d'un budget déjà restrictif, les comptes 2007 font apparaître avant écritures de clôture une amélioration de 0,5 mio CHF sur les biens, services et marchandises, de 2 mios CHF sur les charges de personnel, de 4,5 mios CHF sur les intérêts passifs et de 2 mios CHF sur les amortissements. Pour leur part, les investissements prévus ont été maintenus à peine au-dessus de la moitié du montant budgété. Partout donc, la rigueur budgétaire voulue depuis le début de la législature a été appliquée, même si un commissaire relève l'importance du budget d'investissement accepté pour l'exercice 2008. A ce sujet, le Conseil communal relève que le budget 2008 se situe en haut de la fourchette considérée comme raisonnable par les experts de l'IDHEAP par rapport à la capacité d'autofinancement mais que l'année 2008, avec l'installation des nouvelles autorités, pourrait à nouveau voir un certain nombre de projets reportés.

Les comptes 2007 se caractérisent également par le fait que les prélèvements prévus dans divers fonds et réserves n'ont pas été effectués et qu'au contraire, le bouclage prévoit de reconstituer une partie de ces fonds et réserves affectées. Ici aussi, une vision à long terme dicte ce choix, pour que nous puissions à nouveau compter sur ces montants lorsque la conjoncture sera moins favorable. Dans le même esprit, plusieurs provisions ont été constituées pour affronter des dépenses 2008 non budgétées (1,7 mio CHF pour des rattrapages de vacances liés à la modification de la période annuelle de comptage des vacances ; CHF 374'000.- pour la revalorisation des salaires destinés à compenser l'inflation non prise en compte entre septembre et décembre 2007 et la retenue de solidarité appliquée alors que l'exercice comptable se solde sur un bénéfice et pour la hausse des allocations familiales décidée pour 2008 ; renouvellement accéléré du parc informatique pour répondre aux choix du SIEN<sup>1</sup>, etc.).

Au chapitre de la fortune, celle-ci dévoile une nette amélioration, passant de 9,7 mios CHF en janvier 2007 à 27,2 mios CHF au 31 décembre 2007. La plus-value réalisée sur la vente des actions du groupe E participe pour 9,7 mios CHF à cette amélioration, contrairement à celle réalisée sur les actions SIM<sup>2</sup> transférées dans Viteos qui a été mise en réserve

---

<sup>1</sup> Service informatique de l'Entité neuchâteloise

<sup>2</sup> Services industriels des Montagnes neuchâteloises

conformément aux directives du Conseil d'Etat. Cette évolution de la fortune est donc en partie exceptionnelle et de toute manière insuffisante à mettre la Ville durablement à l'abri.

La situation comptable de la Ville souffre encore des investissements consentis dans la législature précédente qui ont excédé la capacité financière de la Ville. Pour limiter les charges d'amortissement qui en découlent, le Conseil communal a poursuivi sa politique d'amortissement des non-valeurs et procédé à certains amortissements extraordinaires. Ce point est approfondi dans l'examen du dicastère des finances.

La commission relève enfin le peu de temps dont elle a disposé pour examiner ces comptes 2007. Il est difficile de faire du travail sérieux avec aussi peu de temps à disposition. Le Conseil communal regrette également cette situation qui a aussi posé problème dans les services mais rappelle qu'il n'est pas maître de l'agenda électoral, cause de ces délais excessivement courts.

En marge de la discussion des comptes, un commissaire a encore posé une question concernant un projet de copeaux de bois qui pourraient remplacer les gravillons. Le Conseil communal répond que ce projet s'inscrit dans la volonté du Conseil communal de développer l'esprit d'entreprise à la voirie. Une autre question a porté sur l'engagement de jeunes en formation ou en mesure d'insertion sociale à l'Hôpital Neuchâtelois, engagement qui reste très inférieur à ce que l'on peut attendre de cette institution paraétatique. Le Conseil communal transmettra. Il a également répondu sur l'utilisation qu'il compte faire du legs Sandoz (env. 1 mio CHF), décidé de longue date mais qui s'est réalisé en 2007. L'immeuble concerné sera géré conformément aux volontés des légataires ; leur appartement sera utilisé comme lieu de réunion et ouvert pour des visites patrimoniales.

## **Discussion de détail sur les rapports des sous-commissions**

### ***Dicastère des finances, de l'économie et de l'urbanisme***

La sous-commission relève le nombre important d'écritures particulières qui ont été passées cette année. Un désaccord persiste entre le Conseil communal et certains commissaires sur la politique de provisionnement de certaines dépenses à venir en 2008 qui pourraient aussi être considérées comme des dépenses ordinaires sans provisionnement. C'est en particulier le cas de la revalorisation des traitements (inflation et allocations pour enfants). S'agissant des vacances et heures supplémentaires acquises, le Conseil communal réaffirme que le principe en la matière est que les heures supplémentaires doivent être reprises et non payées. Toutefois, avec le passage à la comptabilisation du temps de travail sur l'année civile (janvier-décembre au lieu de août-juillet comme jusqu'à présent), il faut

mettre les compteurs à zéro et il ne sera pas possible d'éviter le paiement de certaines heures supplémentaires. L'idée est aussi de pousser les services où ces heures sont fréquentes à réfléchir à leur organisation et aux tâches qu'il faudrait abandonner. Ces heures représentent plusieurs postes annuels, il faudra donc trouver un ajustement entre la dotation en personnel et les tâches réalisées par les services. La levée du délai de carence serait aussi de nature à réduire ces heures non désirées.

Un commissaire relève par ailleurs le paradoxe à suramortir alors qu'on se plaint souvent des rythmes d'amortissement trop rapides imposés par le Service des communes. Il est demandé que les critères utilisés par le Conseil communal pour ces amortissements extraordinaires soient intégrés dans le rapport, soit :

- a) amortissement des non-valeurs restantes depuis l'exercice 2006,
- b) amortissements extraordinaires uniquement dans les services dont les charges ne sont pas compensées par des subventions externes,
- c) amortissement des valeurs auxquelles sont appliqués les taux les plus élevés.

Le Conseil communal explique que cette pratique est destinée à la fois à compenser le surinvestissement réalisé durant la législature précédente et à ramener l'enveloppe des amortissements dans un volume proportionnel à la nouvelle clé de répartition de l'impôt entre l'Etat et les communes (130-70) issue du dernier exercice de désenchevêtrement des tâches. Une autre raison qui a poussé le Conseil communal à agir de la sorte est l'arrangement trouvé avec le Conseil d'Etat concernant la dissolution de la part excédentaire des réserves SIM : pour empêcher la Ville d'utiliser ces montants pour éponger des déficits tout en lui permettant de dissoudre ces réserves devenues sans objet, le Conseil d'Etat a autorisé la dissolution sur 2 ans maximum et uniquement à des fins d'amortissements extraordinaires. D'où la solution retenue par le Conseil communal avec étalement de la dissolution sur 2 ans. Il est relevé que dans l'absolu, la Ville n'a pas intérêt à amortir trop vite ni à se montrer trop bonne élève dans ce domaine, ceci s'étant révélé à sa défaveur dans plusieurs projets récents comme la vente des bâtiments du secondaire II.

Concernant les CHF 374'000.- sur les salaires, il y aura un arrêté soumis au Conseil général lors de la séance des comptes 2007.

### ***Dicastère de l'instruction publique et des affaires sociales***

Les membres de la sous-commission relèvent la gestion très rigoureuse du budget dans tous les services du dicastère. Concernant les versements de l'Etat encaissés après le 31 décembre mais portant sur l'exercice 2007 (postes 301, 45 et 46), un commissaire demande à ce qu'ils soient provisionnés et non simplement transférés sur 2008. Le Conseil communal admet sur le principe mais ne souhaite pas refaire tout son bouclage pour des sommes peu importantes.

### ***Dicastère des infrastructures et des énergies***

L'entretien des infrastructures de la Ville souffre globalement d'un retard qui oblige à planifier des dépenses indispensables dans les prochaines années. Il est relevé que le rapport de sous-commission, particulièrement court, ne donne qu'une image succincte pour un dicastère qui pèse 41 millions CHF. Le chef de dicastère rappelle que si des investissements conséquents sont planifiés dans ce secteur, cela est non seulement dû au retard accumulé mais aussi à la mise en séparatif, à l'équipement de nouveaux quartiers d'habitation et de développement économique, et à l'évolution des véhicules qui mettent davantage à mal nos chaussées (4x4 et 40 tonnes).

Un commissaire demande que l'entretien des trottoirs soit à l'avenir comptabilisé dans le compte de fonctionnement ; la mise en place de l'outil PMS<sup>3</sup> permettra d'aller dans ce sens.

### ***Dicastère de la sécurité***

Le Conseil communal avait indiqué lors de précédentes séances de la commission que la question des heures supplémentaires au SIS était résolue. Cette information était exacte mais on a assisté en 2007 à une nouvelle hausse des heures supplémentaires liées cette fois à un nombre important d'absences maladie et accident. L'équipe du SIS est actuellement jeune et en bonne condition physique mais doit faire face à un travail souvent éprouvant physiquement, ce qui laisse augurer que le problème ira plutôt en augmentant avec l'âge de cette équipe. Des mesures ont été prises pour limiter ces risques (encouragement au sport, etc.). Il n'en reste pas moins que les économies réalisées en ne remplaçant pas systématiquement les personnes malades ou accidentées se trouvent réduites dès lors que le non-remplacement induit des heures supplémentaires de la part des valides.

### ***Dicastère des affaires culturelles, de la santé, des sports et de la jeunesse***

Le chef de dicastère indique que la prime d'assurance des collections est répartie entre les musées au prorata de la valeur d'assurance de leurs collections respectives. Une nouvelle évaluation de la valeur des collections est en cours. Un commissaire suggère de mettre à CHF 0.- la valeur comptable des pièces uniques qui ne pourraient pas être remplacées en cas de perte. Cette proposition est rejetée notamment parce que, en cas de perte de ces pièces uniques, celles-ci seraient remplacées même si ce n'est pas à l'identique. Concernant le Conseil des élèves, le chef de dicastère n'a pas encore la réponse et la transmettra par écrit à la sous-commission.

---

<sup>3</sup> Pavement Management System

## **Position des groupes**

### ***Parti Libéral-PPN***

Le parti Libéral-PPN est satisfait de constater que les comptes 2007 bouclent avec un excédent de revenus d'un peu plus de CHF 500'000.-. Nous tenons à remercier la prudence dont ont fait preuve les financiers dans le cadre de l'évaluation. Toutefois ce résultat positif ne signifie pas que tous les efforts doivent se relâcher. En effet, la raison de cette embellie est étroitement liée à la bonne marche de l'économie et par là de rentrées fiscales supérieures à ce qui était escompté. Nous relevons que les services ont bien respecté le budget qui leur était accordé et nous tenons ici à remercier l'ensemble de l'administration communale pour son excellent travail.

L'exercice 2007 démontre que, sans jouer sur l'indice fiscal, il est possible que l'impôt des personnes physiques et morales augmente. Nous invitons donc le Conseil communal à intensifier les initiatives qu'il peut prendre pour faciliter l'implantation de nouveaux contribuables (personnes et entreprises) dans notre commune. En faisant croître la population, on réduit d'autant la charge financière par habitant de services considérés, à tort ou à raison, comme non rentables. Permettez-nous de comparer les charges de notre commune à une quiche lorraine : c'est bon mais ça bourre. Plus on est à se partager de parts, moins elles sont grosses et plus elles sont digestes.

Trêve de plaisanterie, l'année 2008 sera certainement moins profitable que 2007. Le parti Libéral-PPN souhaite donc que le Conseil communal qui sera élu à fin avril, poursuive et intensifie la restructuration des services mise en œuvre au cours de la législature 2004-2008.

### ***Parti Socialiste***

Si le groupe socialiste acceptera les comptes, c'est pour lui l'occasion de se poser un certain nombre de questions.

En début de législature, nous avons fixé des objectifs, notamment en terme de redressement financier. D'énormes efforts ont été faits en direction de cet objectif. Toutefois, on constate que le vent (entendez par là, la très bonne conjoncture économique) nous a poussés dans la bonne direction et a décuplé nos efforts.

Ceci ne doit cependant pas nous faire oublier deux choses importantes :

Tout d'abord, les efforts faits ont souvent fait mal à la collectivité, aux usagés, aux collaborateurs de la ville, aux associations... pour ne citer qu'eux. Dans bien des cas, nous sommes arrivés au-delà du supportable et on ne pourra plus continuer sur ce mode encore très longtemps.

Ensuite, nous devons être conscients du faible impact de nos efforts, si grands soient-ils, par rapport aux grands phénomènes économiques. Une détérioration importante des marchés économiques aurait réduit à néant tous nos efforts.

Aussi, il nous semble important de ne pas crier "Victoire" et de nous dire que le danger est passé. Il faut, bien au contraire, profiter de cette accalmie pour achever les réformes, mais aussi pour développer des outils anticycliques, qu'il s'agisse de fiscalité, de mise en réserves ou encore d'autres éléments (La Chaux-de-Fonds pourrait être innovatrice dans ce domaine). Ce répit doit aussi être mis à profit pour permettre le développement de projets permettant l'installation d'entreprises et de populations (ce qui signifie des avancées en terme d'aménagements urbains, d'accueil de la petite enfance, de culture, etc..) dans l'objectif de réduire la dépendance extrême qu'a notre ville vis à vis de la bonne santé d'entreprises mono-industrielles.

### ***Parti Radical***

Le groupe Radical est très satisfait du résultat des comptes 2007. Ce résultat a pu être atteint grâce au Conseil communal, aux collaborateurs de la Ville et à la volonté de tous les partis du Conseil général d'assainir la situation financière de notre ville.

La conjoncture nous a donné un sérieux coup de pouce pour atteindre ce résultat et les personnes morales ont versé des montants importants dans les caisses communales.

C'est un peu de chance et beaucoup d'efforts de diverses personnes qui nous permettent de conclure cette législature avec fierté et soulagement.

Evidemment, nous n'avons pas fini le travail commencé. Il faudra poursuivre car nous devons encore réduire nos charges de fonctionnement de 10 millions pour atteindre l'équilibre au cas où la situation économique se dégraderait. Nous avons la volonté de poursuivre les restructurations en cours dans notre administration afin de pouvoir enfin avoir des projets pour notre ville qui permettent de parler d'elle en des termes élogieux.

Par nos projets, nous devons donner envie à des citoyens de ce pays de venir vivre à La Chaux-de-Fonds où le centre-ville est attractif, les transports publics rapides, l'hôpital de haut niveau, où les familles peuvent travailler l'esprit tranquille car leurs enfants en bas-âge sont confiés à des structures pour la petite enfance de qualité, les plus grands dans des écoles qui collaborent avec les parents.

Tous ces objectifs, il faudra les réaliser sans hausse d'impôts et sans nouvelle taxe, ce qui est possible si nous arrivons à faire partager notre enthousiasme à d'autres personnes.

### ***Parti UDC***

Le groupe UDC se réjouit de voir des comptes boucler avec des chiffres noirs. Néanmoins, il est aussi conscient que ce résultat des comptes 2007 est positif en grande partie à cause d'une très haute conjoncture qui génère une augmentation des recettes des personnes morales.

La prudence du Conseil communal qui a profité d'une année meilleure que prévue pour améliorer quelque peu l'assise financière de la Ville mérite d'être relevée.

Notre groupe salue également l'engagement des collaborateurs de la fonction publique qui ont participé par leur travail et par une contribution de solidarité à l'assainissement des comptes de la Ville.

Avec le recul, nous ne pouvons que constater que l'opposition de l'UDC à toute hausse d'impôts néfaste pour la population était totalement justifiée. NON, nous ne sommes pas allés dans le mur comme certains prophètes de gauche nous l'avaient annoncé haut et fort.

La rigueur budgétaire demandée par notre groupe depuis le début de la législature commence gentiment à porter ses fruits, mais il ne faut surtout pas se relâcher, car les réformes structurelles doivent impérativement continuer si nous voulons pouvoir passer le cap des années qui viennent compte tenu des risques identifiés et connus à ce jour.

De nombreux projets intéressants nous attendent et le groupe UDC espère que de nouvelles personnes viendront s'établir dans notre ville ou il fait bon vivre.

### ***Parti des Verts***

Les Verts accepteront les comptes 2007 de la Ville avec un plaisir certain. En effet, avec CHF 500'000.- de bénéfice alors que nous avons budgété plus de 12 millions de déficit, nous ne pouvons que nous réjouir.

Depuis quatre années, le Conseil communal et l'administration mettent tout en œuvre pour redresser des finances jugées catastrophiques. Il n'y a pas si longtemps, nous parlions encore de tutelle de l'Etat. Aujourd'hui, la restructuration a donc fini par porter ses fruits, aidée il est vrai par une économie florissante. L'assise financière de la commune se solidifie également petit à petit, nous amortissons par exemple plus rapidement certaines charges qui pèsent lourdement sur notre budget.

Mais l'euphorie des chiffres ne doit pas masquer deux vérités. D'une part, le déficit a été résorbé principalement grâce à l'augmentation des recettes sur les personnes morales. Ce bénéfice est donc fortement conjoncturel, et le moindre sursaut de l'économie pourrait nous faire repasser sous la barre. D'autre part, si l'effort structurel doit être maintenu, il faudra prendre garde à ne pas continuer éternellement à en faire subir les conséquences au personnel de l'administration et aux plus démunis parmi les habitants. Un premier pas dans cette direction a été fait cette année, espérons qu'il puisse être poursuivi.

Cependant, les Verts tiennent à souligner que notre ville a reconquis un dynamisme qui l'avait depuis longtemps abandonnée : son économie fonctionne à plein régime, elle crée des emplois comme rarement dans son histoire et surtout, elle a des projets pour l'avenir, en matière de développement économique, urbanistique et culturel, ce qui concourt à l'amélioration de la qualité de vie de tous ses habitants. Elle défend ses intérêts avec vigueur et devra continuer de le faire pour attirer des nouveaux habitants et leur offrir les meilleures conditions. Cette ville, nous la rêvions il y a quatre ans. Aujourd'hui ce rêve est devenu une réalité, fragile certes, mais la mayonnaise a pris !

Pour terminer, nous aimerions encore remercier le Conseil communal ainsi que l'ensemble de l'administration pour le travail effectué, ainsi que l'ensemble de la population pour son soutien.

### ***Parti POP***

Le POP se réjouit de voir la Ville renouer avec les chiffres noirs après plusieurs exercices budgétaires particulièrement préoccupants et difficiles. Il tient à remercier le Conseil communal pour ses efforts et sa persévérance à mener le pénible processus d'assainissement de la situation comptable de notre commune dans un contexte cantonal difficile et dans le souci de ne pas trancher dans le vif. Il remercie aussi l'ensemble des services communaux qui ont su faire preuve de rigueur, d'inventivité et d'abnégation pour maintenir le cap fixé par le Conseil communal tout en ayant à cœur de maintenir des prestations d'aussi bonne qualité que possible pour la population.

Sortir des déficits répétés était nécessaire, pour l'image de la commune mais aussi pour le personnel communal et pour les autorités, afin de pouvoir se dire que les efforts consentis ne l'auront pas été en vain. Cela dit, le POP ne se leurre pas : ces efforts restent malheureusement insuffisants pour compenser les choix fiscaux qui sont à la base des déficits structurels que nous connaissons depuis 10 ans. Le résultat des comptes 2007 est largement conjoncturel, et l'on pourrait même dire que vu l'excellente santé de l'industrie horlogère et des secteurs économiques qui lui sont liés, il serait particulièrement inquiétant de ne pas parvenir à un résultat comptable positif.

Dans ce contexte, le POP soutient le bouclage prudent du Conseil communal, qui a eu à cœur de reconstituer les forces de la commune pour qu'elle soit à nouveau en état de faire face à l'adversité dans les années à venir. Il salue également son souci de provisionner certaines compensations pour le personnel qui viendront, en 2008, réduire le poids de la retenue de 2,5% à laquelle il a été soumis durant l'exercice 2007. Par contre, il ne peut s'empêcher de songer aux bénéficiaires de prestations complémentaires que la rigueur financière et la majorité du Conseil général ont privés d'allocation d'hiver sous prétexte qu'ils sont moins pauvres que les pauvres à l'aide sociale. Ils illustrent malheureusement ce que la politique des caisses vides a de si pernicieux : les baisses d'impôts privent les collectivités de leurs moyens, celles-ci coupent dans les prestations, et au final, ce sont les plus pauvres, dont les revenus sont trop faibles pour qu'ils bénéficient des baisses d'impôts, qui financent, par la suppression des aides communales qui leur étaient accordées, les réductions d'impôts plus substantielles dont bénéficient les plus riches. Pour le POP, ceci n'est pas acceptable. Dès lors, il est indispensable, pour lui, que les mesures qui frappent les plus pauvres soient levées comme l'ont été celles qui pénalisent le plus directement le personnel communal, et que les fruits de l'embellie économique que nous connaissons soient consacrés, pour une part, à soutenir celles et ceux qui ne bénéficient pas par ailleurs de cette embellie. Le POP acceptera donc les comptes 2007 tout en attendant du Conseil communal d'être entendu sur ce dernier point.

Les comptes ainsi que ce rapport ont été adoptés à l'unanimité des membres de la commission financière.

La rapporteuse

Pascale Gazareth